

l'étranger, accompagnés de journalistes canadiens. Outre les séances d'information qu'il organise pour expliquer les objectifs de la visite, le Service distribue habituellement un cahier de presse contenant les principales données économiques et politiques requises pour les reportages des journalistes. Il en a été ainsi à maintes occasions en 1981.

Lors de visites officielles effectuées au Canada par des personnalités étrangères, le Service de presse organise un programme d'activités -- manifestations spéciales, séances d'information, rencontres et interviews -- pour les journalistes qui accompagnent les visiteurs. S'il y a lieu, le Service voit à l'accréditation des journalistes étrangers et canadiens.

Le Service de presse publie tous les communiqués émis au nom du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, ainsi que les discours et les déclarations officielles de ce dernier. Enfin, par la transmission télégraphique quotidienne à toutes les missions d'une revue de la presse canadienne écrite et électronique, il apporte un complément important à la somme d'informations que celles-ci reçoivent du ministère pour les aider à accomplir leur travail.

Le Service de presse apporte son concours aux correspondants étrangers qui résident soit au Canada soit au États-Unis et qui rédigent régulièrement des reportages sur l'actualité canadienne. Il est en liaison constante avec ces correspondants (une quarantaine en tout) et facilite de diverses façons leur travail de reporters.